

L'AUTEL DANS L'ANTIQUITÉ CHRÉTIENNE

Ce que *n'était pas* l'autel chrétien antique, il est facile de le savoir ou de le conjecturer. L'autel n'était pas un palier pour accéder à un dispositif d'exposition du Saint-Sacrement, car l'adoration du Saint-Sacrement exposé au-dessus de l'autel est une dévotion moderne. Ce n'était pas un meuble surmonté d'une petite armoire fermée pour conserver la sainte Réserve, d'un tabernacle, car, au XVIII^e siècle, à Lyon, elle n'était pas encore gardée dans la cathédrale, tandis qu'à Angers, au Mans, à Tours, à Bourges, à Dijon, à Sens, à Chartres, à Paris, à Rouen¹, le saint ciboire était suspendu à la voûte ou à une grande crosse, dispositif dont on peut voir aujourd'hui l'analogue à l'abbaye de Solesmes. Ailleurs il était placé dans une tour à côté de l'autel², ou dans un placard pratiqué dans un pilier du chœur. On peut encore observer à Rome une quantité de ces petits placards de la fin du Moyen-Age, de la Renaissance, aux murs des absides. L'autel antique n'était pas le piédestal d'une croix et de six chandeliers fixes : à Tours encore, et jusqu'au XVIII^e siècle, on apportait ceux-ci devant l'autel pendant la durée de la messe, et il en était de même pour la croix processionnelle, qu'on posait alors sur le gradin, derrière, un peu comme les Orientaux, qui la déposent à côté. L'autel n'était pas constamment recouvert de diverses nappes : à la

1. Voir, par exemple, DE MOLÉON, *Voyages liturgiques de France*, 1718.

2. Pour tout ce qui concerne la description des autels chrétiens à toutes les époques, voir l'énorme monographie de J. BRAUN, *Der christliche Alter...*, Munich, 1924. L'article « Autel » du *D.A.C.L.* a beaucoup vieilli. Celui du *Reallexikon für antike und Christentum*, I, de TH. KLAUSER, donne l'état actuel de la question (Stuttgart, 1950, col. 334-354).

même époque, à Angers, on ne les apportait encore qu'au moment de célébrer. Certes, si le maître autel de beaucoup de cathédrales françaises apparaissait ainsi dans une noble nudité, d'autres, à la même date et dans les mêmes églises, étaient surmontés de retables splendides, analogues à ceux que nous a laissés l'époque baroque, et que nous admirons à Rome, ou ailleurs. Au XIV^e, au XV^e siècle, des retables moins hauts, peints ou sculptés, souvent avec magnificence, dominaient déjà des autels, moins grands, et nous savons bien que l'antiquité ne connut rien d'analogue. Notons qu'en France, et probablement ailleurs, l'autel médiéval n'était pas adossé au déambulatoire, mais placé plus bas, à la limite entre sanctuaire et chœur : on pouvait tourner autour. Ce sont les retables qui, par leurs dimensions encombrantes, amenèrent, tardivement et peu à peu, le déplacement des maîtres-autels de nos cathédrales, dont la place primitive était probablement celle de l'autel des églises qui les avaient précédées. Mais, s'il est très facile d'éliminer les apports de date récente, et de savoir ainsi ce que *n'était pas* l'autel antique, il est beaucoup plus difficile d'imaginer *ce qu'il était*, de s'en faire une idée positive et complète. Nous avons peu de documents, surtout pour les premiers siècles, et ceux que nous avons ne sont pas toujours faciles à interpréter.

Les analogies païennes et les saintes Écritures nous sont de bien peu de secours en cette matière. Les religions antiques n'ont fourni au christianisme, concernant l'autel, que des mots, de purs vocables, exprimant la parenté lointaine du Sacrifice chrétien avec le Sacrifice en général. Quand l'Épître aux Hébreux nous dit : « Nous avons un *autel* dont ceux qui servent le tabernacle [juif] n'ont pas la puissance de manger, car les corps des animaux dont le sang est offert dans le sanctuaire pour les péchés sont brûlés hors du camp, et c'est pourquoi Jésus, afin de sanctifier le peuple par son Sang, a souffert hors de la porte...³ », il n'est nullement probable qu'il y ait là une allusion à l'autel eucharistique. Le mot *θυσιαστήριον* paraît désigner symboliquement ici le sacrifice du Christ pris dans toute son étendue et par opposition aux sacrifices légaux. La Vulgate le traduit

3. Hebr., XIII, 10-12.

par *altare*, tandis que Tertullien, Cyprien ou Ambroise emploient parfois aussi le mot *ara*, qui est plus archaïque, avec le même sens. Saint Paul, dans la I^{re} aux Corinthiens (x, 21), c'est-à-dire dans un passage qui, cette fois, vise évidemment l'Eucharistie, emploie le mot *τραπέζα Κυρίου* (*mensa Domini*), et l'oppose aux *tables* des démons, où l'on mangeait et buvait les éléments offerts aux idoles, tandis que, trois versets plus haut, il employait *θυσιαστήριον* pour désigner l'autel juif. C'est le même mot que nous trouvons, toujours au sens juif et pour désigner l'autel de l'Ancien Testament, dans l'Épître de Clément de Rome (xxxii, 2, et xli, 2), qui parle aussi de la *τραπέζα τοῦ Θεοῦ* (xliii, 2) avec la même signification. Dans les textes de saint Ignace d'Antioche, le mot *θυσιαστήριον* ne désigne plus l'autel juif. Comme dans l'Épître aux Hébreux, il a un sens symbolique et spirituel. « Accourez tous dans le même temple de Dieu, au pied du même autel, c'est-à-dire en Jésus-Christ un » (*ἐπὶ ἓν θυσιαστήριον, ἐπὶ ἓνα Ἰησοῦν Χριστόν*) (Magn., vii, 2). « Laissez offrir à Dieu la libation de mon sang, tandis que l'autel est encore prêt » (Rom., ii, 2). Le sens est symbolique aussi dans l'Épître aux Philadéliens (iv, 1) : « Une seule Eucharistie, une seule chair de Notre-Seigneur, une seule coupe pour nous unir dans son Sang, un seul autel (*ἓν θυσιαστήριον*) comme un seul évêque... » Dans l'Épître aux Éphésiens (v, 2), *θυσιαστήριον* désigne toujours symboliquement le Sacrifice de l'Assemblée, mais peut-être aussi déjà l'autel physique érigé dans cette Assemblée : « S'éloigner de l'autel, c'est se priver du pain de Dieu... » Ni saint Ignace, ni saint Polycarpe n'emploient le mot *τραπέζα*, et le mot *θυσιαστήριον* paraît présenter, chez Polycarpe aussi, un sens spirituel : « Que les veuves se souviennent qu'elles sont l'autel de Dieu! Toutes leurs offrandes sont mises à l'épreuve⁴... » Pourtant, au II^e siècle, le mot pouvait déjà s'appliquer sans difficulté à la table eucharistique. Aucune confusion avec les immolations sanglantes des sacrifices païens ou juifs n'était plus possible pour les chrétiens. Déjà l'Eucharistie dominicale était nettement désignée comme un sacrifice de la Communauté (*Didachè*, ch. xiv), et la fraction du pain n'était plus cons-

4. Ép. aux Phil., iv, 3.

tamment, ni même ordinairement, liée à ce service des tables confié, dès l'époque apostolique, aux diacres (διακονεῖν τραπέζαις, Actes, VI, 2).

Encore que tels évêques orientaux aient pu célébrer exceptionnellement, qui sur les mains des diacres⁵, qui sur sa poitrine, un peu comme saint Paul dans le navire en perdition, il est clair que, normalement, pain et vin se posent sur une table, et donc que sur une table s'accomplissait l'Eucharistie des premiers siècles. Nous n'en avons pas conservé de l'époque la plus primitive, mais, en fût-il autrement, tel cas particulier nous fournirait-il une donnée d'intérêt général? Une table, c'est une table. Une table peut présenter toutefois des aspects très divers. Les nôtres sont généralement de bois, mais les anciens utilisaient plus que nous le marbre et la pierre. Des autels de bois, il y en avait certainement, et leur usage se prolongea assez tard. Celui du Latran, une simple planche aujourd'hui encore enfermée dans l'autel papal en guise de relique, est peut-être antérieur à la construction de la basilique constantinienne, même s'il ne remonte pas, comme le veut la légende, jusqu'à saint Pierre. On en vénère un autre à Sainte-Pudentienne. En France, on trouvait encore, il y a deux ou trois siècles, quelques vieux autels traditionnellement en bois, par exemple à Saint-Corneille de Compiègne, comme Martène en témoigne : ils pouvaient dater d'une époque où la pierre d'autel contenant des reliques, n'était pas encore obligatoire. Elle ne l'est pas chez les Orientaux. Les Byzantins mettent des reliques dans un linge de soie qu'ils placent sur l'autel pour célébrer. En Afrique, entre le IV^e et le VI^e siècle, l'autel était généralement de bois, même s'il était encastré dans un cadre de pierre (on en trouve des traces)⁶, et placé au-dessus d'une tombe ou d'une série de reli-

5. THÉODORET DE CYR, *Religiosa historia*, c. 20 (P. G., 82, 1430). Il s'agit d'un saint Maris qui, reclus pendant trente-sept ans et recevant la visite de l'évêque, le prie de réaliser son long désir de voir le « sacrifice mystique ». Théodoret fait apporter les vases sacrés, car, dit-il, le lieu n'était pas très éloigné, « et, me servant des mains des diacres en guise d'autel (ἀντὶ θυσιαστηρίου), j'offris le sacrifice mystique, divin et salutaire... ».

6. *Atti del IV congresso internazionale di archeologia cristiana*. Vol. I, Città del Vaticano, Roma, 1940 (Communications de L. LESCHI, p. 154, et de P.-G. LAPEYRE, pp. 175-176).

quaires. Aussi les Donatistes pouvaient-ils racler (*radere*) les autels catholiques, d'après saint Optat⁷, tandis que les Ariens les brûlaient, d'après saint Athanase⁸. Saint Optat parle aussi d'une nappe couvrant le bois de la table pendant les saints Mystères. Dès le début du VI^e siècle, des conciles interdisent les autels de bois ou du moins défendent de les consacrer avec le saint Chrême⁹. Charlemagne renouvela l'interdiction, ce qui prouve qu'elle n'avait pas été respectée. On trouve la même défense, plus tard, çà et là en Orient, et l'on en donne alors des raisons mystiques. Mais il n'en faudrait pas conclure l'antériorité absolue du bois sur la pierre. « Cet autel est, de sa nature, une simple pierre », disait déjà saint Grégoire de Nysse¹⁰, « rien ne le distingue des plaques de marbre dont on recouvre les parois des maisons... ». Pierre ou bois, nous parlons ici de l'autel-table, reposant sur un, sur deux, trois ou quatre pieds. En eût-il davantage, fût-il un coffre plein sous lequel on n'aurait pas pu passer, il resterait toujours pour nous un autel-table, tant qu'il ne s'agit pas d'autel à reliques ou d'autel-tombeau. Or, ce dernier n'apparaît nulle part nettement avant la seconde moitié du IV^e siècle. Avant donc de quitter l'autel-table, signalons la fréquence en Orient de l'autel en sigma, c'est-à-dire arrondi d'un seul côté en demi-cintre, et rectangulaire à l'autre bout. On en connaît beaucoup de cette forme en Égypte et en Syrie. C'était la forme de la table de la salle à manger syrienne, calquée sur le plan absidé de cette salle elle-même, et qui convenait pour treize convives, un au centre et six de chaque côté, rappelant ainsi précisément la sainte Cène. M. Jean Lassus a étudié à Antioche une mosaïque de salle à manger représentant une table de ce genre, avec sept plats figurés dessus, nous renseignant ainsi d'une façon pittoresque sur les menus antiques¹¹. Que cette forme de table, courante au III^e siècle en Syrie, ait été adoptée, dans le même pays, au siècle suivant, pour des

7. P. L., II, 1064-1068.

8. P. G., 25, 760.

9. Concile d'Épaone, de 517 (MANSI, VIII, 562).

10. P. G., 46, 581.

11. J. LASSUS, article « Syrie » du *D.A.C.L.*, XV (II), colonne 1880. Cf. du même auteur, *Sanctuaires chrétiens de Syrie*, Paris, 1947, pp. 200 et suivantes.

autels chrétiens, cela suffit pour montrer à quel point ces derniers procèdent directement et tout simplement des tables à manger, dans leur variété même.

Ces autels-tables étaient-ils fixes ou mobiles? On peut penser que ceux de bois, plus légers, pouvaient se transporter, que ceux de pierre restaient en place. Mais il est clair qu'on a dû installer des autels fixes, des tables strictement réservées à l'Eucharistie, dès qu'on a pu disposer d'un local uniquement consacré à la réunion ecclésiale. Ni à Donra, c'est vrai, ni dans les vieux titres romains, on n'a pu repérer de traces d'autels du III^e siècle, mais il est curieux qu'à la même époque la Didascalie syriaque, reprenant l'idée bizarre de saint Polycarpe disant que « les veuves sont l'autel de Dieu », la commente ainsi : « ... que la veuve reste constamment dans sa maison au lieu de se promener; jamais, en effet, l'autel de Dieu ne change de place, ne va çà et là, mais il est fixé dans son lieu ¹²... »

En tout cas, la table réservée à l'Eucharistie est digne des plus grands honneurs. Dès le temps de Constantin au plus tard, et peut-être dès qu'elle fut fixée « dans son lieu », nous la trouvons surmontée de ces baldaquins (*ciborium*) à quatre colonnes, dont la forme voûtée évoquait à l'esprit des anciens l'idée du sacré. Encore que cette forme rappelât celle de certains mausolées, il n'est nullement sûr que son origine soit directement funéraire. Il semble bien qu'il y ait eu un baldaquin au-dessus de l'autel du Latran dès l'époque constantinienne. Rome a été substantiellement fidèle à l'idée antique en surmontant jusqu'à nos jours les autels majeurs de ses basiliques de ce genre de dômes, diversement interprétés par l'art médiéval ou moderne.

*
**

C'est un fait que la place de l'autel eucharistique dans l'église, et son orientation, ont plus d'intérêt actuel pour nous que sa forme elle-même. Le désir qui nous tient de voir la célébration nous porte à rechercher, jusque dans

12. *Didascalie*, III, 6, 3 (FUNK, I, p. 190). Les Actes de Théodote, martyr d'Ancyre, parlent d'édits de persécution ordonnant la destruction des églises avec leurs autels (A.A.S.S., 18 mai, IV, 151).

l'antiquité la plus éloignée, des précédents liés à la situation traditionnelle de l'autel. Or, la question est assez complexe et commence seulement à s'éclairer un peu par la confrontation des découvertes archéologiques aux différents points du vieux monde chrétien.

En gros, nous distinguerons donc deux systèmes, le système syrien et le système romain, en gardant présent à l'esprit le fait que ces deux manières de disposer l'autel se sont répandues plus tard, la première en Afrique, en Occident, et jusqu'à Rome même, la seconde à Constantinople et jusqu'au fond de l'Orient. Les désignations « syrien » et « romain » se justifient cependant suffisamment par le nombre des cas analogues observés d'une part en Syrie, et, d'autre part, à Rome, pour l'époque la plus archaïque.

C'est le mérite de M. Lassus, à la suite des travaux de Cormolly et de bien d'autres, mais surtout grâce à l'heureuse synthèse de données tirées des fouilles en Syrie, que d'avoir précisé ce que nous appelons le système syrien¹³. Dans les églises antiques de la Syrie du Nord, du IV^e au VI^e siècle, on observe généralement deux exèdres dans l'église. On nomme *exedrae* des espaces rectangulaires, ou, le plus souvent, rectangulaires d'un côté et semi-circulaires de l'autre, sortes de plates-formes munies de sièges, ou d'un siège continu le long des murs bas qui les constituent. Situées dans les portiques, en plein air, dans les palestres, les thermes, les terrains sépulcraux, dit M. Mallardo¹⁴, elles servaient à réunir des groupes d'auditeurs autour d'un maître, ou les membres d'un même collège, d'où leur autre nom de *scholae*¹⁵. Il est normal qu'il y ait eu de ces exèdres ou *scholae* dans les basiliques, et même dans les édifices cultuels plus modestes, mais la difficulté, pour les églises syriennes, vient de ce qu'il y en a, pour ainsi dire, deux. L'une est constituée par l'abside arrondie (quoique, en gé-

13. J. LASSUS, « Liturgies nestoriennes médiévales et églises syriennes antiques », dans *Revue d'histoire des religions*, avril-juin 1950, pp. 236-252. Cf. J. LASSUS et G. TCHALEUKO, « Ambons syriens », dans *Cahiers archéolog.*, V, 1951.

14. D. MALLARDO, « L'exedra nella basilica cristiana », dans *Rivista di archeologia cristiana*, 1946, pp. 191-211.

15. Vitruve parle même, à propos de l'architecture des thermes, de la *schola* (plate-forme) où se trouve le bassin (*scholam labri*) (cité par M. Mallardo).

néral, non apparente à l'extérieur, mais pratiquée dans un mur droit) du côté de l'est. L'autre, située au milieu de la nef unique, ou de la nef principale s'il y a plusieurs nefs, est orientée en sens inverse, le côté arrondi, où se trouve un banc circulaire, étant du côté de l'ouest. Après beaucoup de discussions et d'hésitations, les archéologues affirment à présent que cette seconde exèdre constituait proprement le *bêma* (l'ambon syrien), où le clergé, présidé par l'évêque et assis sur le siège continu, s'installait pour toute la durée de la réunion de lectures et de prières que nous appelons la messe des catéchumènes. Ce système est encore en vigueur dans certaines églises russes, du moins pour le pontifical. L'évêque regardait l'Orient pour prier, en cet ambon qui comportait bien un petit autel surmonté d'un dais à quatre colonnes, mais ce petit autel n'était pas eucharistique. Il était essentiellement le siège vénéré de l'Évangéliste, comme nous le voyons dans une mosaïque du baptistère de saint Ursus à Ravenne, et il rappelait, comme le *bêma* lui-même, existant dans certaines synagogues syriennes, le siège de la Thora pour le culte juif.

C'est donc l'autre exèdre, celle de l'abside, qui contenait l'autel eucharistique. En Syrie, elle ne comportait ni trône de l'évêque, ni banc semi-circulaire, mais on y trouve parfois encore l'autel, ou, du moins, l'empreinte des quatre ou cinq pieds qui le supportaient. Il était tout près du fond de l'abside, et, parfois même, adossé au mur. Lorsque l'officiant, quittant le *bêma* pour commencer la liturgie proprement dite, se rendait à l'autel, il continuait à prier vers l'orient, mais il tournait le dos au peuple.

Que percevait donc ce dernier? Il entendait les lectures du *bêma*, et les chants du chœur qui y demeurait, après le départ des officiants, pendant la célébration elle-même. Mais le chancel qui fermait le sanctuaire absidial était déjà, dans l'antiquité, surmonté d'un rideau suspendu à une poutre. Il est certain que ce rideau était parfois fermé. On sait, par ailleurs, grâce à la Didascalie, que les hommes occupaient l'espace compris entre le sanctuaire et le *bêma*, tandis que les femmes se tenaient derrière. M. Lassus a donné une confirmation du texte, en montrant que les églises de la Syrie du Nord ne présentaient que deux portes, toujours au sud, celle des hommes et celle des femmes, correspondant aux

places respectives que leur assigne la Didascalie. La synagogue de Doura présente aussi une porte des hommes et une porte des femmes. En admettant que les hommes, placés en avant, aient pu quelquefois distinguer l'autel du sanctuaire, il est certain que les femmes, plus petites et placées en arrière, ne voyaient jamais rien, si même elles entendaient clairement les lectures et les prières du pontife qui leur tournait le dos, déjà, du *bêma*. Du moins, comme les hommes et comme le célébrant, priaient-elles face à l'Orient, ce qui paraissait l'essentiel à l'auteur de la Didascalie du III^e siècle.

Le système romain était tout différent. Prenons-le au Latran, dans l'église cathédrale de Rome au IV^e siècle. Cette fois, c'est évidemment la grande abside arrondie au fond du large transept qui comporte le banc des concélébrants avec, au centre, la chaire de l'évêque. Le clergé inférieur, le chœur des chantres, si nombreux soit-il, trouve sa place dans le transept, séparé de l'abside par un chancel bas. En haut de la grande nef, au point où elle débouche sur le transept surélevé de quelques marches, sous l'arc triomphal, est placé l'autel eucharistique. C'est dans le fond de l'abside que se rend le pontife, dès le début de l'office, pour entendre les lectures. Si les vues ingénieuses soutenues par M. Klauser¹⁶, à la suite de Duchesne, sont exactes, les sept autels d'offrande, où les sept diacres venaient recevoir les dons du peuple et choisir la matière eucharistique, étaient disposés dans le transept. Lorsque le pontife se levait pour célébrer et se dirigeait vers l'autel, il continuait à regarder vers l'orient, puisque l'abside du Latran est à l'ouest, mais il regardait aussi vers le peuple. La réunion syrienne s'inspirait davantage des usages de la Synagogue, la réunion romaine des coutumes de la basilique civile et des tribunaux qui y tenaient séance. Dans les deux cas, l'action eucharistique proprement dite avait un caractère parfaitement original, mais la place de l'autel où on la célébrait était déterminée essentiellement par rapport au siège du pontife.

16. Si les anciens donnaient aux autels d'offrande le nom d'*altaria*, les textes attestant la pluralité des autels, dans l'antiquité, pour la même église, tombent pour la plupart. TH. KLAUSER, « Die Konstantinischen Altäre der Lateranbasilika », dans *Römische Quartalschrift...*, XLIII, 1935, pp. 179-186.

Dans les provinces italiennes, nous trouvons souvent la même disposition qu'à Rome. A Aquileia, à Parenzo, comme au Latran, l'autel était au milieu, la chaire épiscopale au fond¹⁷. Nous ne savons malheureusement rien de la disposition pré-constantinienne des salles de culte dans les titres presbytéraux, mais après Constantin, elle a suivi tout naturellement l'exemple de la cathédrale. A Milan, une lettre de saint Ambroise¹⁸ nous le montre descendant de l'exèdre de la *basilica vetus* après qu'il avait prêché contre l'empereur Théodose et rencontrant celui-ci, discutant avec lui, avant d'accéder à l'autel. Le texte s'entendrait également bien, que l'exèdre en question soit un *bêma* à la mode orientale, ou coïncide avec l'abside comme à Rome.

Pour l'Afrique, il semble bien que l'exèdre de l'abside, déjà surélevée du temps de saint Augustin, ait comporté généralement le siège élevé d'où parlait le pontife, tandis que l'autel était le plus souvent disposé presque au milieu de la grande nef, ou comme au Latran. Aussi saint Augustin parle-t-il d'*ascendere absidas*, et menace-t-il tel évêque donatiste en ces termes : « *In futuro Christi iudicio nec absidae gradatae nec cathedrae velatae, nec sanctimonialium occurrentium atque cantantium greges adhibebuntur ad defensionem*¹⁹... » C'est sur les marches de l'exèdre, c'est-à-dire de l'abside, que saint Augustin fait tenir debout les enfants coupables dont la maladie bien visible et la subite guérison miraculeuse devaient instruire et frapper le peuple²⁰. En dépit de la bonne acoustique des maçonneries en cul-de-four et de la diction savante des orateurs antiques, l'évêque, parlant du fond de l'abside, était-il entendu dans la basilique entière ? On peut se le demander. D'ailleurs à Rome, l'homélie était rare. On n'a conservé que celles de saint Léon et de saint Grégoire : peut-être n'y en eut-il point d'autres. En Afrique, on avait mis l'abside en évidence par

17. M. MIRABELLA ROBERTI, « La posizione dell' altare nelle più antiche basiliche di Aquileia e di Parenzo », dans *Rivista di archeologia cristiana*, 1950, pp. 181-194.

18. AMBROISE, *Ep.*, XLI; P. L., 16, 1120 et 1121. Cf. PAULIN, *Vita Ambrosii*; P. L., 14, 35.

19. AUGUSTIN, *Ep.* 23, 3; P. L., 33, 96.

20. AUGUSTIN, *De civitate Dei*, XXII, 8; P. L., 41, 770-771. D'après son récit, on voit que la « mémoire » du martyr était distincte de la basilique.

une porte en surélévation, et la chaire du pontife était encore surélevée de plusieurs marches au-dessus d'elle, ce qui devait favoriser son discours. Quant à la célébration à l'autel, en dépit de l'ombre du *ciborium* (d'ailleurs atténuée par des lampes suspendues à l'intérieur), elle était théoriquement visible, du moins à l'époque la plus ancienne. Cependant, l'archéologie nous montre quelquefois, en Algérie, des autels construits à l'intérieur du *presbyterium* surélevé, tandis que des tables d'offrande garnissent les nefs latérales. Il en est de même pour la Tunisie. Dans telle église de Carthage, l'autel, primitivement dans l'abside, a été ensuite reporté en avant, isolé par une clôture basse et surmonté d'un *ciborium* à quatre colonnes²¹. Passait-on du système syrien au romain? En somme, l'Afrique, sur ce point, oscillait entre l'influence orientale et l'influence de Rome, ce qui n'a rien pour surprendre.

D'autre part, il est très vraisemblable qu'un peu plus tard l'influence byzantine pénétrant tout l'Occident, et Rome en particulier, l'autel prit souvent, en sens contraire, le chemin de l'abside, surtout dans les basiliques de dimensions moyennes, dépourvues de transept, où sa présence plus bas pouvait paraître indiscrete ou gênante. C'est alors le chœur qui s'étala plus ou moins dans la nef, protégé par des chancels : l'exemple classique en est Saint-Clément. C'est l'origine de la disposition de nos chœurs romano-gothiques. Il se pourrait même qu'à Rome il y ait eu, à la suite de l'influence orientale, de véritables *bêmas*. Cette hypothèse explique seule, semble-t-il, tel passage du *Liber Pontificalis*, concernant Sainte-Marie-Majeure où l'on voit le pape Pascal (817-824)²², gêné de ce que les femmes assistant à la messe se trouvaient directement derrière son trône (et donc pouvait l'entendre parler à ses ministres), décider de le faire remonter plus haut, probablement dans l'abside, et de surélever l'autel. Ce pape de l'époque carolingienne serait revenu sur ce point, dans une église sans transept, au vieux système romain, en rejetant un usage oriental importé

21. L. LESCHI et G. LAPEYRE, Communications au IV^e congrès international d'archéologie chrétienne, déjà citées.

22. Dans son édition du *L. P.*, Duchesne donne, à la suite de De Rossi, une tout autre explication de ce passage, explication que les fouilles ont obligé à abandonner.

quelques siècles plus tôt. En Gaule, d'autre part, on peut admettre que ce fut l'influence syrienne, si forte aux temps mérovingiens, qui détermina l'usage de célébrer face à l'est et dos au peuple, usage que la réaction carolingienne ne déracina nullement²³. Le sanctuaire avec l'autel étant ainsi toujours à l'orient, les chaires pontificales s'installèrent sur le côté des chœurs fermés, bien différents d'ailleurs des *bêmas* de l'antique Orient. Ainsi se mêlaient et se compénétraient partout des systèmes primitivement distincts et même opposés, tandis que se poursuivait l'évolution.

*
**

Cependant c'est sur un autre point que l'influence de Rome devait s'exercer partout en Occident et en Orient même. Pour le comprendre, il nous faudra passer du Latran à Saint-Pierre, de l'autel-table à l'autel-tombeau. Mais, d'abord, disons quelque chose du culte des martyrs en Orient, et à ses origines.

Revenons donc aux églises de la Syrie du Nord étudiées par M. Lassus. Le chevet, rectiligne à l'extérieur, présentait à l'intérieur, nous l'avons dit, une abside centrale, prise dans l'épaisseur du mur, et contenant l'autel eucharistique; à droite et à gauche, deux petites chapelles ou sacristies, depuis lors identifiées avec la prothèse et le diaconikon, mais qui, dans des exemples concrets des V^e-VI^e siècles, n'ont certes rien à voir avec une prothèse d'ailleurs alors hypothétique. La chapelle du sud est généralement la chapelle des martyrs²⁴. Ouverte largement sur la nef mineure à laquelle elle correspond, on y trouve presque toujours des reliquaires, en forme de petits sarcophages organisés pour la préparation de l'huile des martyrs. Deux orifices, en haut et en bas, permettaient de verser l'huile,

²³. J. Braun, dans sa vaste monographie, ne trouve à citer au nord des Alpes que deux autels carolingiens, un à Constance et un à Cantorbéry, qui soient tournés vers la nef. Pour la période plus ancienne, l'autel d'Auriol (au musée Borély à Marseille), du V^e siècle comme celui de Saint-Victor de Marseille, n'est décoré que sur trois tranches; il était donc adossé au mur et avait la forme d'une table soutenue par une colonne centrale. Elle a 1 m. 02 sur 0 m. 57.

²⁴. J. Lassus, articles cités.

puis de la recueillir après qu'elle avait touché les ossements. Ce culte, qui peut nous sembler étrange, et qui se relie indirectement à l'usage des libations funéraires, dont il est une variante chrétienne, nous intéresse ici par le fait qu'il se distingue complètement du culte eucharistique, puisqu'il occupe un local séparé de celui de l'autel. Sous ce dernier, en Syrie du Nord, on ne trouve jamais de reliquaires. L'usage de transporter les reliques de martyrs, de les diviser, d'accumuler celles de saints divers dans le même endroit, a pourtant déjà prévalu en Syrie, mais le culte des martyrs et le culte eucharistique restent parfaitement distincts. Ailleurs, et par exemple à Salone, les fouilles ont révélé, pour le III^e et le IV^e siècle, des monuments évidents de cette distinction primitive. Alors les martyrs n'étaient pas encore exhumés, transportés, divisés, mais leur monument, le martyrion, si important fût-il par ses dimensions, par le groupement autour de lui ou en lui d'innombrables sépultures *ad sanctos*, ne comportait pas d'autel. La salle eucharistique était parfois à côté du martyrion; elle pouvait lui être reliée, mais ne se confondait nullement avec lui. En Orient, cette séparation existait encore parfois au VI^e siècle. Les martyrria, imitant la forme à plan centré des mausolées antiques, ne comportaient pas à l'origine d'autel orienté : on se groupait autour du tombeau pour honorer le martyr. Un type magnifique en est le martyrion cruciforme de saint Babylas à Kaoussié (construit vers 380), qui ne contenait pas d'autel, mais bien un *bêma* dans le centre. Rappelons-nous que les martyrs furent honorés d'abord en Orient par des offices aliturgiques, vigiles, etc. Mais l'exemple le plus éminent de martyrion est celui de l'Anastasis, la rotonde constantinienne du Saint-Sépulcre à Jérusalem; nous savons par Ethérie et par d'autres sources que la basilique liturgique était construite à côté. Naturellement les deux cultes finirent plus tard par se mélanger dans tout l'Orient, et les formes architecturales du martyrion se combinèrent avec celles de la basilique.

En Occident, la combinaison remontait au IV^e siècle. « C'est à Rome et en Afrique, disait un rapporteur français au Congrès international d'Archéologie chrétienne de 1938, qu'on a imaginé de placer l'autel d'une basilique au-dessus de la tombe d'un martyr, accessible au moyen d'une crypte

ou visible par une *fenestrella*, idée qui a conduit à placer ensuite d'une façon générale des reliques sous la pierre d'autel. » Avant d'en arriver à ce point final de l'évolution de l'autel chrétien, nous devons nous attarder encore un peu aux origines, et nous rappeler que le culte des martyrs n'était primitivement qu'un culte funéraire. Saint Cyprien est le premier en Occident, à notre connaissance, qui ait recommandé d'offrir le saint Sacrifice pour les défunts²⁵. Nous sommes donc au milieu du III^e siècle, époque où les églises de Rome et de Carthage sont en liaison et en échanges constants. Le culte des apôtres Pierre et Paul sur la voie Appienne est encore alors purement funéraire, avec un *refrigerium*, souvent offert par suite d'un vœu, à la manière païenne. Cependant le pape Sixte II (256-258) célébrait l'Eucharistie dans le cimetière de Calliste lorsqu'il fut surpris par la police et exécuté. Dans les galeries souterraines, on n'a pas retrouvé d'autels de cette époque pré-constantinienne. C'est une erreur de croire que l'on ait habituellement célébré alors sur les bases horizontales des arcosoles, lesquels n'étaient nullement une forme de sépulcre réservée aux martyrs. Des tables d'offrandes funéraires, des *mensae* d'agapes, des piédestaux pour les lampes, voire des chaires symboliques de la présence des morts ont été fausement pris pour des autels par des gens qui voulaient à tout prix en trouver aux catacombes. L'Eucharistie était probablement célébrée, aux anniversaires des défunts et des martyrs, depuis le milieu du III^e siècle jusqu'à la fin du IV^e, dans les *cellae memoriae* construites à ciel ouvert, au-dessus des galeries ou des caveaux. Au IV^e siècle, ces *memoriae* agrandies prirent parfois la forme et les dimensions basilicales. Le cas le plus intéressant pour nous est celui de Saint-Pierre-du-Vatican, cet immense martyrion, cette énorme basilique funéraire impériale, construite en l'honneur de l'Apôtre par Constantin, grâce au sacrifice de toute une nécropole et à de vastes travaux de terrassement. Les fouilles ont montré que la *memoria* chrétienne du II^e siècle sur la

25. Il ne dit pas, comme la Didascalie, de l'offrir dans les cimetières, mais l'analogie de date entre les deux sources et l'exemple de Sixte II rendent très probable le fait que nous sommes alors au tournant (sans tenir compte du décret que le *Liber Pontificalis* attribue à Félix I^{er} (268-273) à ce sujet).

tombe de saint Pierre, très humble monument absidé, en plein air, a été englobée dans la basilique et, plus précisément, enfermée dans son abside. Cette antique *memoria*, ce « trophée », pas plus après qu'avant les gigantesques travaux constantiniens, ne comportait d'autel. Du moins n'en a-t-on retrouvé aucune trace, et la forme même du petit monument surmonté du baldaquin à colonnes torsées qui l'exaltait dans l'abside, se prêtait difficilement à la présence d'un autel fixe. Cependant, si le plan central du martyrium n'a pas été choisi pour Saint-Pierre, mais bien le plan basilical, c'est peut-être que l'on prévoyait la possibilité d'y célébrer, sans que pour cela ce soit exactement sur la tombe. De fait, saint Ambroise nous apprend que déjà sous le pape Libère (352-366) il y avait liturgie solennelle, le jour de Noël, dans la basilique constantinienne²⁶, et saint Jérôme écrivait, à la fin du IV^e siècle : « L'évêque de Rome fait-il mal en offrant au Seigneur des sacrifices sur les os vénérables de Pierre et de Paul... et en considérant leurs tombeaux comme les autels du Christ? »²⁷ Les fouilles paraissent montrer qu'il y a hyperbole et qu'à cette époque encore, à Saint-Pierre, autel et tombeau restaient parfaitement distincts. On peut penser qu'un autel mobile était établi devant la « confession » les trois ou quatre fois par an où l'on célébrait à Saint-Pierre. Mais saint Jérôme est contemporain de saint Damase (366-384) : c'est ce pape qui, partout, dans la banlieue romaine, a exalté les martyrs en élevant des autels sur leurs tombeaux, jusque dans les cryptes étroites des catacombes, par exemple à Sainte-Agnès. Nous possédons encore le devant de marbre de cet autel, avec un bas-relief représentant la jeune sainte : il ne comporte pas de *fenestrella confessionis*. Cependant, le culte des martyrs et le culte eucharistique se rejoignant ainsi par la volonté des théologiens et des pontifes, les basiliques funéraires romaines devinrent rapidement liturgiques. On éleva alors les autels sur les tombes, qu'on ne bouleversa pas pour autant. Conservant, pour quelque temps encore, le respect superstitieux des Romains pour l'immobilité du mort et surtout le respect de la sépulture du saint, on s'in-

26. AMBROISE, *De Virginibus*, l. III (1); P. L., 16, 219.

27. *Contra Vigil.*, 8; P. L., 23, 346.

génia à construire les autels, et les basiliques qui les contenaient, en tenant compte de la conformation du terrain funéraire. La « confession » latine, correspondant au « martyrion » grec, c'est désormais l'ensemble « autel et tombeau », c'est souvent en particulier l'autel qui surmonte le tombeau. Pour pouvoir le construire à Saint-Pierre, et cela seulement vers la fin du VI^e siècle, il faudra surélever l'abside au-dessus du monument primitif qui restera, en quelque sorte, intact, et ouvert du côté de la nef. On établira alors un autel d'abside, bien différent de celui du Latran, placé, nous l'avons vu, au-dessous de l'arc triomphal, et en avant du transept.

A l'époque de cette évolution (V^e-VI^e siècle), l'Afrique abonde en basiliques comportant des autels, dont la *mensa* est en bois, mais qui sont construits exactement au-dessus de tombeaux, de *memoriae*, ou de caveaux à reliques dans lesquels des inscriptions contemporaines en place font reconnaître souvent une accumulation de corps saints déjà divisés et collectionnés d'une manière qui mélange l'idée romaine et l'idée orientale du culte des reliques. Partout, en Occident, « les victimes triomphales accèdent au lieu où le Christ est victime. Mais Celui qui est mort pour tous est sur l'autel, et ceux qui ont été rachetés par ses souffrances sont dessous²⁸ ». Jusqu'à quel point le texte de l'Apocalypse (vi, 9), montrant « sous l'autel les âmes des tués pour la parole de Dieu », avait-il contribué à faire germer l'idée de l'autel-tombeau dans l'esprit d'un saint Damase ou d'un saint Ambroise ? Il est difficile de le dire : peut-être ont-ils été surtout portés par le sentiment populaire. N'oublions pas que saint Ambroise avait préparé son propre tombeau sous l'autel de la basilique qu'il avait fait construire. Le projet fut mal vu et il dut, à cette place, faire transférer les corps des martyrs Gervais et Protais, afin de « dédier » son église « comme une basilique romaine ».

En même temps, les autels s'accordaient au luxe des constructions nouvelles. A Saint-Pierre, comme au Latran et ailleurs, on nous parle d'autels d'or et d'argent. Il s'agissait

28. AMBROISE, *Ep.* 22 (surtout 1 et 13); P. L., 16, 1019 à 1026. Pour le commentaire théologique du nouvel usage, on peut citer saint Augustin, Prudence, etc.

certainement de plaques d'orfèvrerie ouvragées qui en recouvraient les quatre côtés, comme le fameux *paliotto* de Saint-Ambroise à Milan, de plus basse époque, nous en fournit l'idée concrète. Faute de métal précieux, on les ornait de marbres, comme celui du martyr Alexandre au septième mille de la voie Nomentane. Ils étaient souvent carrés, ou quasi carrés, comme encore aujourd'hui l'autel byzantin²⁹, non point en rectangles allongés comme nos autels modernes. Leurs dimensions n'étaient pas considérables, surtout dans les églises ordinaires de martyrs. Ils devaient pourtant présenter dans les cathédrales une surface suffisante pour supporter les nombreux pains à consacrer les jours de communion générale.

Nous venons de nommer le martyr Alexandre. Nous pouvons prendre comme type de l'autel-tombeau celui qui fut élevé sur sa tombe primitive, aux dépens de la symétrie de la *memoria*, cela au début du V^e siècle. Construit de matériaux précieux (albâtre, porphyre), il est encore revêtu de plaques de marbre ajourées (*transennae*) portant l'inscription dédicatoire : « ... et Alexandro Delicatus voto posuit », et, plus bas, sur le côté : « *dedicante episcopo U R S* », c'est-à-dire Ursus, de Nomentum, connu par une lettre d'Innocent I^{er}. La *transenna* comporte, au milieu du devant, une *fenestella* permettant d'introduire sur la pierre recouvrant la tombe, au-dessous de l'autel, des linges à sanctifier. Sur la *mensa* elle-même, on a retrouvé les bases des colonnettes qui portaient un petit ciborium³⁰.

Revenons maintenant à Saint-Pierre de Rome. Saint Grégoire le Grand, ou son prédécesseur immédiat, a élevé un autel avec baldaquin au-dessus de la confession, sur le presbyterium de l'abside, surélevé pour cela de 1 m. 45. De la grande nef, on continue d'arriver de plain-pied, ou à peu près, à la niche de la confession, sorte de petite chapelle enfermée dans des chancels. A droite et à gauche, en descendant deux ou trois marches, on peut gagner un couloir semi-circulaire qui épouse la forme de l'abside et qui per-

29. A Saint-Vital de Ravenne, une mosaïque nous montre un autel carré supportant deux pains et un calice.

30. G. BELVEDERI, « La basilica e il cimitero di S. Alessandro », dans *Rivista di archeologia cristiana*, 1937, pp. 7-40 et 199-224; 1938, pp. 1-34 et 225-246.

met d'approcher la confession par derrière. Au centre du couloir, en effet, un ambulaire rejoint cette confession, et l'on y adosse bientôt un petit autel³¹ pour les messes de dévotion privée. Ce dispositif, peut-être imaginé précisément pour Saint-Pierre, était destiné à un très grand succès. A Rome même on l'imita, dès le VII^e siècle à Saint-Pancrace, dès le VIII^e à Saint-Chrysogone, puis en bien d'autres basiliques. On le trouve bientôt dans toute l'Europe (avec quelques variantes, naturellement)³². L'autel majeur, et l'autel souterrain lorsqu'il existe, sont bien voués à honorer un martyr célèbre. Si leur présence consacre l'unité acquise du culte eucharistique et du culte funéraire des saints, ou mieux l'absorption du second par le premier, le couloir circulaire est bien comme une concession à la dévotion sentimentale de la foule.

Certes, toutes les églises ne possédaient pas la tombe d'un martyr célèbre. Mais nous sommes aux VI^e-VII^e siècles. L'usage (dont nous avons vu un exemple à Milan avec saint Ambroise) d'exhumer et de diviser les reliques a prévalu à Rome comme ailleurs. Peu à peu on abandonnera les catacombes, exposées hors des murs aux déprédations des Barbares, on transportera les corps saints à l'intérieur de la ville. Au lieu de construire un autel au-dessus d'une confession, d'un martyrion antique, comme à Saint-Pierre, à Saint-Alexandre ou ailleurs, on pourra se contenter de dresser un autel de maçonnerie entre le presbyterium et la nef (qu'il existe ou non une crypte annulaire), et l'on murerà au-dessous un tombeau factice, une cavité recouverte d'une dalle, ou un sarcophage contenant des reliques rapportées, comme on le fit de bonne heure en Afrique. Une *fenestrella*, dans le soubassement de l'autel, du côté du public, permettra d'apercevoir la dalle à travers un grillage et d'y faire toucher des souvenirs. Cette disposition se retrouve un peu partout, mais la tradition s'en est conservée plus vivante à Rome qu'ailleurs. On peut la simplifier en-

31. A Saint-Pierre, il a 1 mètre de haut, 0 m. 70 de large, 0 m. 80 de profondeur. Nous empruntons ces détails à l'admirable publication des fouilles : B. M. APOLLONI-GHETTI, A. FERRUA, E. JOSI, E. KIRSCHBAUM, *Esplorazioni sotto la Confessione di San Pietro in Vaticano*. Città del Vat., 1951.

32. A Zurich et à Cologne, par exemple, le corridor est rectiligne.

core : on réservera alors en avant, dans la maçonnerie de l'autel, une cavité cubique de 0 m. 20 environ de côté, quelquefois un peu plus grande, à la mesure de l'antique *fenestrella*, qu'on fermera après avoir déposé, dans cette petite « confession » d'autel, le peu de reliques possédées. Ce sera un autre type d'autel-tombeau, plus « résumé » en quelque sorte et dont les exemplaires abondent. Citons, pour Rome, ceux de Pamphile, de Sancta-Maria-in-via-Lata, de Sancta-Maria-Antiqua, de Saint-Chrysogone.

Plus tard, la dévotion aux reliques changera de forme. On aimera à les voir exposées dans de beaux reliquaires. Du dessous de l'autel, où les reléguait saint Ambroise, on n'hésitera pas à les transporter dessus. On ne tiendra plus tant à toucher qu'à voir. Et surtout c'est dans la *mensa* de l'autel, à l'endroit même où l'on pose les oblations, qu'on aimera à introduire les reliques. Le petit autel, du VI^e siècle, de la crypte de Saint-Pierre, outre sa *fenestrella* primitive, a gardé dans sa *mensa*, une cavité exprès, évidemment postérieure. On ne concevra plus qu'un autel puisse être consacré sans contenir des ossements de saints³³ et la liturgie de la consécration des autels, supposant cette nouvelle conception, la rendra absolument obligatoire. Nous sommes dès lors au terme de l'évolution : ou bien l'autel fixe contiendra des reliques, ou bien on en introduira dans une pierre consacrée qu'on pourra adapter ensuite à tous les genres d'autels.

Dès le IV^e siècle (nous le savons par saint Optat, saint Jean Chrysostome, par d'autres encore), on vénérât les autels pour leur rapport étroit avec la divine Liturgie, et cela même en dehors de l'Action. Après la généralisation de l'autel-tombeau sous une forme ou sous une autre, la vénération de l'autel se trouvera liée à celle des reliques. Le culte des saints sera-t-il dès lors totalement unifié avec le culte eucharistique ? Non pas. A mesure que le souvenir des martyrs s'éloignait et perdait de sa virulence, une autre ma-

33. Lorsque Clément VIII consacra l'autel du nouveau Saint-Pierre, il n'y mit pas de reliques, cet autel recouvrant deux autels plus anciens, eux-mêmes établis au-dessous de la Confession. Après la reconstruction de Saint-Paul au siècle dernier, Grégoire XVI agit de même, pour la raison que la tombe de saint Paul était au-dessous. C'était en 1840.

térialisation de la sainteté gagnait du terrain, celle que réalisent les vénérables images. En Orient, le sanctuaire contenant l'autel était inaccessible aux laïcs, le culte des martyrs n'ayant jamais été lié à l'autel. C'est donc sur la barrière de l'iconostase, de plus en plus haute, que l'on fixa les images peintes du Seigneur, de la Vierge et des saints. Elles n'étaient plus seulement une expression des mystères, l'enseignement un peu ésotérique des premiers temps : on les baisait, on allumait des lampes devant elles, on y fixait sa prière. Ce genre de culte resta longtemps plutôt exceptionnel en Occident, peut-être en France ne se généralisa-t-il qu'après les croisades. Mais lorsqu'il s'introduisit, le même phénomène se renouvela qu'avait déterminé au IV^e siècle le culte des martyrs. Mille ans plus tard, on relia, non plus les reliques, mais les images à l'autel, d'abord par les retables peints ou sculptés, puis par l'élévation de statues, de tableaux, parfois, comme aujourd'hui, superposés au-dessus des autels, et surtout par la présence obligatoire d'un crucifix.

Insister serait sortir de notre sujet : il nous semble toutefois que la synthèse de cette dévotion plus moderne et de la dévotion à l'autel éclaire un peu la psychologie religieuse qui est à l'origine de l'autel-tombeau.

Allons plus loin. La liaison toute récente, et de plus en plus fixe de nos jours, du tabernacle contenant la sainte Réserve avec l'autel, ne provient-elle pas d'un effort de synthèse analogue ? L'adoration du Saint-Sacrement en dehors de la messe étant devenue un besoin profond de la dévotion contemporaine, on aurait pu la pratiquer ailleurs que sur les autels. Mais lier le culte statique de l'Eucharistie à l'instrument propre de son culte dynamique, c'est encore exalter l'Action sacro-sainte que, depuis les origines, permet et symbolise l'Autel chrétien.

NOËLE-MAURICE-DENIS BOULET.